



« Mon conseil citoyen a du talent »

Fiche action



Titre de l'action :

Faire reconnaître le Conseil Citoyen dans ses missions, afin de pouvoir agir

Nom de votre conseil citoyen :

Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes

Nom et adresse email de contact :

Association Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes (A3CE), courriel : bureau@a3ce.org

Site internet : www.a3ce.org

Wilbert Jean, Président
Pierre Michel, secrétaire
Jeanine Mathey, trésorière

Thématique(s) de l'action :

Faire reconnaître le Conseil Citoyen dans ses missions, afin de pouvoir agir

Description de l'action

> Quelles sont les principales caractéristiques de votre quartier ?

- 4 QPV pour 15000 habitants / 51000 Habitants pour la ville
- 1 QPV concerné par un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) dont le comité d'engagement est prévu en octobre 2019

> A quel besoin ou problème identifié sur votre quartier répond cette action ?

- Le Conseil Citoyen est créé fin 2015 avec plus de 90 membres, constitué en association, renouvellement début 2019 avec une volonté de simplifier son fonctionnement : 26 membres tirés au sort, simplification des statuts (nb de membres, fonctionnement, suppression du Conseil d'administration au profit d'un bureau plus représentatif de chaque quartier : 6 membres : président, secrétaire, trésorier, et un vice-président représentant chacun des 4 quartiers.
- Pourquoi ce projet : le conseil citoyen est une institution définie par la loi sur la politique de la ville, il a un rôle consultatif.
Pour que ses avis soient pris en compte, il doit être reconnu à la fois par les habitants et par les institutions (Mairie, Agglo, Préfecture, bailleurs, transporteurs, associations locales, ...). La reconnaissance ne se décrète pas par la loi, mais par les acteurs locaux, en premier lieu les habitants et les élus locaux qui représentent le premier niveau institutionnel. Le bureau A3CE a décidé, dès sa mise en place en février 2019 d'un plan d'action visant à faire reconnaître le Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes, en développant les rencontres avec les habitants et les institutions, afin de porter la parole des habitants avec une légitimité accrue.

> Qu'est-ce qui a été réalisé dans le cadre de cette action ?

Actions mises en place :

- Développement d'une fiche synthétique sur les missions et thèmes du Conseil Citoyen, avec calendrier des rencontres sur juin 2019, distribuée à 700 exemplaires, ainsi que 5 affiches grand format
- Mise en ligne sur le site du Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes et sa page facebook
- Annonces sur les panneaux lumineux de la commune
- Consigne donnée aux membres d'utiliser le "bouche à oreille"
- Réservation des 4 locaux de rencontres, avec un local dans chacun des quartiers (Maisons de quartiers, relais citoyen, salle de réunion)
- Demande de rendez-vous auprès du maire de la commune par courrier
- Préparation et organisation de chacune de ces rencontres, qui parle, quoi dire, prendre des notes détaillées
- l'approche naturelle des habitants étant de remonter leur situation personnelle et les problèmes du quotidien, il revient aux animateurs (président et secrétaire), après les avoir écoutés, de faire revenir le débat sur les thèmes du CC (cadre de vie, environnement, éducation/jeunesse, santé, sécurité, culture...) et les replacer dans la perspective du vivre ensemble dans les quartiers et de leurs évolutions, prévues ou attendues. Les habitants peuvent confondre Conseil de Quartier & Conseil Citoyen. Ce point fait l'objet d'une proposition concrète faite au maire et acceptée sur son principe (Pour les QPV, le CC participe au bureau du Conseil de quartier, les comptes-rendus sont échangés ; sur un thème du CC, un élu peut participer à nos réunions de travail, indépendance ne signifie pas non-communication)
- Préparation de la rencontre avec le maire en réunion de bureau, définition de demandes précises et rédaction d'un document de présentation du CC rappelant les actions menées sur les 4 années précédentes, la mission du CC, les attentes vis à vis du maire et des élus, ainsi que les attentes du maire sur le CC

- Rencontre avec le maire effectuée le 19 juin 2019
- Rencontre avec les habitants, 135 ont participé les 7, 12, 14, 18 juin
- Rédaction des relevés des débats de chaque quartier par le secrétaire, juin
- Renvoyer un remerciement aux participants et les informer de la suite
- Synthèse des débats, par thème, quartier, ce qui est commun à chaque quartier/spécifique, action à mener en réunion de bureau, juillet, août et septembre
- Identification des actions présentes dans le contrat de ville, septembre
- Rencontres avec les décideurs et les professionnels de la politique de la ville, septembre
- Revenir vers les habitants, septembre/octobre
- Présence du Conseil Citoyen au forum des associations 7 & 8 septembre

> Comment avez-vous mis en place l'action et avec qui ?

Les actions ont été décidées au niveau du bureau et menées avec les 6 membres du bureau et également plusieurs membres de chaque quartier.

Ont participé : la déléguée du préfet à la politique de la ville, le chef de projet Politique de la Ville de l'Agglomération, l'équipe municipale en charge de la Politique de la Ville, le maire et son directeur de cabinet, le maire adjoint en charge de la politique de la ville et ... 135 habitants.

> Quelles leçons avez-vous tiré de cette expérience ?

Ce que le Conseil Citoyen attend de cette action :

- En un 1er temps : Les avis du Conseil Citoyen sont entendus et font l'objet d'une discussion avec l'autorité concernée
- En un 2^{ème} temps : Le conseil citoyen est sollicité pour avis

Ce plan d'action sur l'année commence à montrer des premiers signes encourageants :

- Participation des habitants significativement supérieure à des réunions précédentes et très supérieure aux réunions des conseils de quartier
- Points relevés en nombre et en qualité
- Écoute du maire (sceptique à priori) et de son directeur de cabinet
- Apparente conviction que le CC n'est pas impliqué dans une échéance électorale
- Quelques retours immédiats sur nos demandes
- Demande en provenance du service de communication de la mairie de participer à des événements publics

Ce plan d'action nécessite une forte mobilisation et un fort engagement des membres de manière continue sur l'année, mais nous sommes convaincus que la reconnaissance se gagne, elle ne se décrète pas. Cette reconnaissance est un prérequis à la poursuite de l'action du Conseil Citoyen dans l'esprit de la loi 2014 sur la Politique de la Ville. Le président de la République ayant renvoyé, lors du Grand Débat, le fonctionnement des Conseils Citoyens aux maires des communes concernées, il nous apparaît nécessaire de clarifier quelle institution a en charge l'avenir des Conseils Citoyens, le développement d'une forme de démocratie participative en dépend.



Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes - bureau@a3ce.org
Montconseil/Ermitage - La Nacelle - Les Tarterêts - Rive Droite/Centre Ancien
www.a3ce.org
<https://p.facebook.com/ConseilCitoyendeCorbeilEssonnesA3CE/>